



L'ÉDITO DU MAIRE

Cher citoyen, chère citoyenne,

Tout d'abord, permettez-moi, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, de vous souhaiter une excellente année, ainsi qu'une très bonne santé. Que cette année soit prospère pour vos familles et que tous les problèmes dans ce monde s'apaisent.

Par ailleurs, vous trouverez en complément du petit journal un livre rétrospectif regroupant des photos de tous les événements associatifs marquants de l'année 2023.

Je souhaite revenir sur les travaux effectués dans plusieurs zones de notre commune, notamment rue Gambetta, allée Frédéric Chopin et rue de la mairie. Ces travaux, d'une durée de 12 mois, sont prévues pour la mise aux normes de l'assainissement. Ils incluent la conversion des tuyaux existants pour les eaux pluviales (chemisage de l'intérieur de ces tuyaux), l'installation de nouveaux tuyaux pour les eaux usées, ainsi que le raccordement aux riverains à l'aide de deux boîtes posées devant chacun d'eux.

Une fois les travaux terminés, la communauté d'Agglomération vous contactera par courrier pour vous informer sur les démarches à suivre pour obtenir des subventions. Vous avez 2 ans pour vous raccorder à ses boîtes et vous pouvez prétendre, avec le devis à recevoir, à une subvention de l'agence de l'eau (démarche à effectuer avant les travaux).



Les travaux dans l'allée Frédéric Chopin débiteront pendant les vacances de février, et l'entreprise PIAN, en charge du projet, vous contactera par courrier. En cas de questions, vous pouvez également consulter les adjoints aux travaux.

Le planning des travaux est le suivant (attention, ces dates sont informatives et peuvent être sujettes à des modifications) :

Allée F. Chopin en travaux entre le 12/02 et le 29/03

Jonction entre rue Gambetta et allée F. Chopin entre le 02/04 et le 12/04

L'objectif est de finaliser la pose de l'ensemble de la rue Gambetta, y compris les branchements, d'ici fin mai, afin de rétablir la voirie en état en juin et de commencer les travaux dans la rue de la Mairie en juillet.

Un suivi régulier sera effectué par courrier pour vous informer de l'avancée des travaux. Nous vous remercions tous pour votre compréhension, sachant que ces travaux entraînent des désagréments permanents pour les riverains.

Merci et encore une fois, très bonne année à tous.

Le Maire, D.DOMETZ

INFOS PRATIQUES



Balayage Mécanisé

13,14,15 et 16 février

12,13,14 et 15 mars

Merci de ne pas laisser vos véhicules sur les voies publiques ces jours-là.



Encombrants

Mardi 6 février

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, merci de ne pas sortir vos encombrants avant la veille au soir.



Déchets verts

Vendredi 9 février

Vendredi 8 mars

Merci de ne pas sortir vos déchets verts avant la veille au soir.

Tout le détail des collectes sur le site de la ville :

saint-mard77.fr

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous sommes ravis de partager avec vous les récentes améliorations apportées à notre éclairage public, une étape importante dans notre engagement en faveur d'une ville plus durable et respectueuse de l'environnement.

Contexte des travaux : Au cours de l'année précédente, la municipalité de St Mard a entrepris des travaux significatifs visant à optimiser notre système d'éclairage public. Ces travaux ont été motivés par notre désir de réduire notre empreinte environnementale, d'améliorer l'efficacité énergétique et de répondre aux normes nationales en matière de pollution lumineuse.

Normes appliquées : Nos actions ont été guidées par la norme européenne EN 13201, qui définit les critères pour les installations d'éclairage public, notamment en ce qui concerne la distribution de la lumière, la réduction de l'éblouissement et la minimisation de la pollution lumineuse. En outre, nous avons pris en compte l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses, une réglementation essentielle pour garantir une utilisation responsable de l'éclairage extérieur.

Ces deux réglementations apportent des avancées notables pour la protection du ciel nocturne et de la biodiversité sur de

nombreux points : horaires d'allumage et d'extinction, proportion de lumière, limitation des températures de couleur...

Abaissement d'éclairement : L'un des changements majeurs résultant de ces travaux est l'abaissement délibéré de l'éclairement à certaines heures de la nuit. Cette mesure vise non seulement à économiser de l'énergie, mais également à préserver la biodiversité locale et à créer un ciel nocturne plus agréable pour tous.

Les avantages pour notre communauté : En adoptant ces nouvelles pratiques, nous contribuons à la préservation de notre environnement, à la réduction de notre empreinte carbone et à la promotion d'un cadre de vie plus sain. Ces changements ne sont pas seulement un investissement dans l'avenir de St Mard, mais aussi un exemple de notre engagement envers le bien-être de notre communauté.

Nous remercions tous les habitants pour leur compréhension et leur soutien continu alors que nous travaillons ensemble pour faire de St Mard une ville encore meilleure.

BERGHEAUD Bruno
Adjoint au Maire



UNE NOTE EN ARRIÈRE CONCERT DE NOËL À L'ÉGLISE DE ST MARD - 9 DÉC.2023

Éblouissant, excellent, splendide, sublime, tels étaient les mots que l'on entendait à la fin du concert de Noël, à la sortie de l'Église de St Mard. Quel talent les petits et grands artistes de l'École de Musique. Ils ont dévoilé leur art, dans le chœur de l'église. Un très nombreux public a été impressionné par le travail des élèves et des professeurs de l'École de Musique « Bernard Teillard » de St Mard. La présidente et son équipe vous souhaitent une très bonne année 2024 et surtout la santé.

Musicalement

CÉRÉMONIE DE REMISE DU BREVET

La cérémonie de remise des diplômes du brevet s'est tenue jeudi 16 novembre 2023 au collège Georges BRASSENS. Les lauréats ont quasi tous répondu présents à l'invitation, ils se sont vus remettre leur diplôme des mains de leurs professeurs, devant leurs proches venus nombreux. La promotion 2023 présente un **taux de réussite de 84,3 % soit 97 élèves reçus sur les 115 inscrits**. Anciens élèves et professeurs étaient ravis de se revoir et de partager un beau moment de convivialité.

NOS AMIS LES BÊTES

Nous connaissons tous le tempérament indépendant, voire fugueur de nos petits compagnons, les chats. Contrairement aux chiens, ils peuvent se faufiler à travers les clôtures pour se retrouver dans le jardin du voisin ou sur la voie publique.

Cependant, n'oubliez pas **qu'ils doivent être pucés**, ce qui permet de les identifier et vous être rendus en cas de vagabondage plus lointain... Si tel n'est pas le cas, et qu'ils sont « ramassés » par un organisme assermenté, ils passent sous leur responsabilité et il devient pour vous très difficile de les retrouver.



ATELIER MANGA À LA BIBLIOTHÈQUE

Le samedi 21 octobre, dans le cadre de BAM ! Festival de pop culture organisé par Roissy Pays de France, la bibliothèque Municipale a proposé un atelier de dessin Manga animé par le mangaka **Serymaru**. Il y a eu beaucoup d'enthousiasme et de demandes pour cette animation qui a rencontré un franc succès auprès des adolescents. Vivement l'édition 2024 !



NEWS

INFORMATION

À compter du prochain numéro, **Le Petit Journal de la ville ne sera plus livré directement dans vos boîtes aux lettres**. Désormais, vous pourrez le consulter en ligne sur notre site internet ou obtenir une version papier à la mairie (disponible en quantité limitée).

AGENDA

FÉVRIER

Samedi 10 Soirée Carnaval
organisée par Entrez dans la danse
📍 Salle des Tournelles

Samedi 17 Événement Karaté
organisé par SEL section Karaté
📍 Dojo du gymnase des Pailieux

MARS

Samedi 16 Grand loto
organisé par le Comité des fêtes
📍 18h à la Salle des Tournelles

Samedi 23 Examen de danse
organisé par l'école de danse de St Mard
Dimanche 24 Salle des Tournelles

Vendredi 29 Exposition photos
à dimanche 31 organisé par Goële Photo
📍 Salle des Tournelles

Dimanche 31 Chasse aux œufs
organisé par le Comité des fêtes
📍 Derrière la mairie

COLORIAGE



ÉTAT-CIVIL

Naissances

Léo LESUEUR, le 05/10/2023
Laël RODRIGUEZ VALBERG, le 02/11/2023
Andrea CHATRIAN, le 08/01/2024

Décès

Mme Teresa UZAN, le 05/10/2023
M. Adrien ARBONVILLE, le 17/08/2023
M. Michel LELEU, le 19/11/2023
M. Jean-Claude COUM, le 22/11/2023
M. Claude NEËL, le 24/11/2023
Mme Brigitte COUM, le 02/12/2023
M. Cafer YAZGUL, le 10/12/2023